

VISITE MÉDICALE CHEZ UN MÉDECIN AGRÉÉ PAR LA PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Vous devez solliciter un rendez-vous auprès d'un médecin agréé (liste au verso) dans les cas suivants :	Vous êtes candidat au permis de conduire, vous sollicitez le renouvellement pour les catégories C – D – BE – CE – DE ou vous souhaitez faire l'échange de votre permis de conduire pour les catégories C – D – BE – CE – DE
	Vous souhaitez exercer ou sollicitez le renouvellement de l'autorisation d'exercer l'une des activités suivantes : chauffeur de taxi – ambulancier – enseignant de la conduite – conducteur de véhicules affectés au ramassage scolaire ou au transport public de personnes ou de véhicules de grande remise
	Vous êtes atteint d'une infirmité ou d'une affection susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou susceptible de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire assorti de restrictions
	Vous devez passer un contrôle médical sur demande de l'inspecteur du permis de conduire formulée à la suite de difficultés constatées le jour de l'examen
	Vous avez commis une infraction au code de la route ayant entraîné une mesure de restriction, de suspension ou d'annulation de vos droits à conduire autre que celles liées à l'alcool ou les stupéfiants qui relèvent de la commission médicale.

Avant l'examen médical :

Vous devez vous rapprocher d'un médecin agréé dont les coordonnées sont précisées ci-dessous. **Attention** : il ne peut s'agir de votre médecin traitant ou d'un médecin non agréé. Le jour de la visite, munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité
- De 3 photos d'identité identiques, récentes et aux normes.
- De la somme de 33 euros (non remboursable par la Sécurité Sociale).
- De votre dossier médical (facultatif)
- En cas de suspension du permis de conduire supérieure à 1 mois (hors cas d'alcool ou de stupéfiants pour lesquels seule la commission médicale est compétente), il vous sera demandé des tests psychotechniques (liste disponible sur le site internet de la préfecture)

ATTENTION : si vous avez commis une infraction au code de la route liée à la consommation **d'alcool ou de stupéfiants dans le cadre d'une suspension ou d'une annulation du permis de conduire**, vous devez passer **en commission médicale**. Dans ces cas, toute visite chez un médecin de ville sera invalide et vous devrez repayer la somme de 33 euros lors de votre passage en commission médicale.

Après l'examen médical :

Présentez-vous en préfecture muni des documents suivants :

- Le formulaire d'avis médical renseigné intégralement et signé par le médecin (volet 1 et 2)
 - 1 photo aux normes, récentes et si possible identique à celles collées sur le cerfa avis médical
 - 1 pièce d'identité et 1 copie
 - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois et 1 copie
 - Votre permis de conduire si vous êtes en sa possession
- ⇒ **Après l'instruction de votre dossier au guichet, votre titre sera prêt d'ici 10 à 15 jours. Vous pouvez suivre l'évolution de votre demande sur le site www.ants.gouv.fr**

Cette procédure peut également se faire par courrier en envoyant votre demande par lettre recommandée avec accusé de réception (sans les originaux) avec en plus des documents demandés ci-dessus :

- Le formulaire cerfa référencé 06 n°14848*01 de demande de permis de conduire au format de l'Union européenne rempli en noir (disponible sur le site Internet de la préfecture).
- ⇒ **L'instruction de la demande par courrier prendra entre 6 à 8 semaines. Vous pouvez suivre l'évolution de votre demande sur le site www.ants.gouv.fr**

AULNAY SOUS BOUS	Docteur Mitsuru WATANABE	64, Rue Jules Princet 93600 Aulnay sous Bois 01 48 66 68 58
BOBIGNY	Docteur Claude DOUKHAN	215, avenue Jean Jaurès 93000 Bobigny 01 41 60 88 77
	Docteur Edgard FELLOUS	22, avenue Edouard Vaillant 93000 Bobigny 01 48 47 37 32
BUSSY SAINT GEORGES (77)	Docteur Atef ZAGHLAN	20 bis, rue Jean Monnet 77600 Bussy Saint Georges 01 64 66 76 82
CONCHES SUR GONDOIRE (77)	Docteur Frédérique SOUTIRAS	Rue de la Jonchère 77600 Conches sur Gondoire 01 64 02 44 65
LA PLAINE ST DENIS	Docteur Kinh Quoc DANG VU	2, allée Saint Just 93210 La Plaine saint Denis 01 49 98 07 62
LE RAINCY	Docteur Daniel CIOLKOVITCH	23, avenue de la résistance 93340 Le Raincy 01 43 81 20 50
	Docteur Pascal MARY	14, avenue de la résistance 93340 Le Raincy 01 43 81 00 85
	Docteur Yves SIMEON	106, avenue de la résistance 93340 Le Raincy 01 43 81 48 27 .
LES LILAS	Docteur Ange HANOUNA	28, rue Jean Moulin 93260 Les Lilas 01 43 62 86 86/ 07 62 55 70 37
MONTFERMEIL	Docteur Josée BOLLIET-RENAUD	2, place Jacqueline Auriol 93370 Montfermeil 01 43 51 25 29
MONTREUIL	Docteur Benjamin DJIAN	107, boulevard de la Boissière 93100 Montreuil 09 86 29 40 65
NOISIEL (77)	Docteur Véronique BAUBE	9, Cours du Buisson 77186 Noisiel 01 60 05 19 34
NOISY LE GRAND	Docteur Frédéric CHADELAT	22, rue du docteur Jean Vaquier 93160 Noisy le Grand 01 49 32 12 58
PONTAULT-COMBAULT (77)	Docteur Dinh Quoc BANH	19, Route de la libération 77340 Pontault-Combault 01 64 40 63 65 / 07 62 62 22 32
ROSNY SOUS BOIS	Docteur Jean GUERRINI	71, avenue Jean Jaurès 93110 Rosny sous Bois 01 48 55 34 82
STAINS	Docteur Yves FROCHEN	38, rue Alphonse Lamartine 93240 Stains 01 48 23 30 81
TREMBLAY en FRANCE	Docteur Dominique HAMON	39, rue du Languedoc 93290 Tremblay en France 01 48 60 33 33
VILLEMOMBLE	Docteur Donachie COHEN	Centre médico social Marcel Hanra 1, rue circulaire 93250 Villemomble 01 45 28 80 80
	Docteur Philippe MARAT	58, avenue du Raincy 93250 Villemomble 01 48 54 19 65
VILLETANEUSE	Docteur Francis FAUVEAU	71, rue Maurice Grandcoing 93430 Villetaneuse 01 48 21 55 21